

à la commission. Il déclare que ce serait commettre une illégalité que d'inscrire au budget le traitement d'un maréchal dégradé par un conseil de guerre. (Mouvements divers. — Rumeurs à droite.)

M. DE CASTELLANE, rapporteur, objecte que le traitement ne sera pas touché par celui auquel M. Guichard fait allusion, mais que le ministre de la guerre sera libre de créer un nouveau maréchal.

L'amendement Guichard est rejeté par 383 voix contre 234.

Les chapitres 12 à 18 sont adoptés sans débat.

L'ordre du jour appelle la discussion du budget de l'Assemblée nationale.

Les divers chapitres sont adoptés sans débat.

L'Assemblée décide que la discussion générale du budget suivra celle du budget du ministère des finances.

Les chapitres 1 à 30 de ce dernier budget sont adoptés presque sans débat.

Sur le chapitre 31, M. Lambert de St-Croix demande que le crédit soit porté de 162,400 à 300,000 francs avec affectation du palais de l'Élysée aux réceptions du président à Paris.

Cet amendement est adopté par 472 voix contre 136.

Les chapitres 31 à 34 sont adoptés.

La suite de la discussion est remise à demain.

La séance est levée à 5 heures 55 minutes.

ÉTRANGER

ESPAGNE. — La situation n'a jamais été si brillante pour les carlistes qu'elle l'est aujourd'hui. En annonçant hier, l'arrivée à Madrid d'un des aides de camp de Moriones, chargé d'instructions secrètes pour le ministre de la guerre, nous avions raison de supposer que les nouvelles apportées par cet officier devaient être mauvaises, et que le général républicain trouvait son avantage à ne pas en saisir l'opinion. Elle l'était en effet.

Moriones, bloqué dans Tolosa, est dans une situation très critique. Les carlistes, au nombre de 20,000 et commandés par Elío, qui dirige en personne les opérations du siège, interceptent toute communication. A trois reprises différentes la garnison, en vue du ravitaillement de la place, a tenté une sortie et a été chaque fois obligée de rentrer dans la ville, que la famine menace. A Madrid, le gouvernement se trouve dans l'impossibilité d'envoyer des renforts au secours de Moriones, et d'ailleurs les forces qu'il expédierait pour débloquent Tolosa, avant d'arriver sous les murs de la ville, auraient à se mesurer avec les bandes échelonnées sur les routes.

Berga vient de se rendre au général carliste Tristany; Olot s'est rendu à Savalls. Là, la résistance a été longue et le combat acharné. La ville est prise, mais les forts restent encore aux mains de la garnison qui, avant de déposer les armes, semble décidée à tenter un effort désespéré.

Vich et Manresa sont également sur le point de tomber entre les mains de Tristany, qui coupe la route au convoi organisé pour le ravitaillement de Berga. C'est l'armée royale qui profitera très probablement des munitions et des vivres destinés aux républicains.

ROUBAIX -- TOURCOING

ET LE NORD DE LA FRANCE

Par décrets insérés au Journal officiel d'aujourd'hui :

M. Limbourg, préfet des Bouches-du-Rhône, est nommé préfet du Nord, en remplacement de M. le baron Séguier, dont la démission est acceptée.

M. de Pistoye, secrétaire général de la préfecture du Nord, est nommé secrétaire général de la préfecture de Meurthe-et-Moselle, en remplacement M. Cabarrus.

M. de Rencourt, secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne, est nommé secrétaire général de la préfecture du Nord, en remplacement de M. de Pistoye.

M. de Chevalard, sous-préfet de Valenciennes, est nommé préfet du département de l'Ardèche, en remplacement de M. le baron de Behr.

scultés à s'en faire recevoir. Lorsqu'il prononça le nom de sa sœur, Mlle Gastès rougit, se leva, et sortit d'un air prude. Restée seule avec lui, la mère expliqua sèchement qu'elle avait eu beaucoup à se plaindre de l'ingratitude de Mlle de Maucier, qui avait payé son hospitalité affectueuse du plus inconcevable abandon.

L'officier essaya d'amener dans le débat, ne fut-ce qu'à titre d'éclaircissement, la personne de M. Jules Gastès. Mais à la première allusion, la jeune hautaine et méprisante déclara que son fils, depuis longtemps fiancé à celle qui était aujourd'hui sa femme, était au-dessus de tout soupçon de détournement de sous-matresse en rupture de pensionnat.

Quoique cette attitude confirmât ses doutes, le malheureux frère, humilié et navré, ne tenta pas une démarche douteuse et inutile près d'un homme que son récent mariage mettait à l'abri de sa légitime indignation. Ne pouvant plus obtenir de réparation pour l'impudente Albertine, il renonça à la vengeance mais non à la découverte.

Alors, il s'organisa dans Paris, avec l'aide des milliers d'yeux de la police, un système de recherches actives, dévorantes, désespérées, qui n'empêchèrent aucun résultat. Il rejoignit son corps dans un état d'abattement moral dont sa délicatesse ombrageuse doublait l'intensité.

Une lettre de sa sœur l'y attendait. Une lettre... une confession... l'infortuné,

M. le comte de Gantès, sous-préfet de Vienne, a été nommé sous-préfet de Valenciennes.

Ce matin ont eu lieu les obsèques de M. Courboulis, ancien juge de paix, agrégé au Tribunal de Commerce de cette ville, dont nous avons annoncé la mort il y a deux jours. Le deuil était conduit par M. Tesson, son gendre, et M. Henri Godet, son petit-fils. MM. les agrégés tenaient les coins du poêle. Tous les membres du Tribunal de Commerce assistaient à la cérémonie; une foule recueillie suivait le cortège.

Sur le cercueil était déposé son costume d'agrégé.

Nous avons entendu plusieurs personnes exprimer leur étonnement de ce que MM. les agrégés n'aient pas assisté en robe à la cérémonie. Ce dernier honneur pourtant paraissait bien dû au doyen d'âge et au premier président de la compagnie des agrégés auquel M. Hindré, secrétaire de cette compagnie, a rendu en excellents termes, un si légitime hommage dans le discours suivant prononcé sur la tombe :

Messieurs,

Mes chers Confrères,

Nous voici réunis devant la tombe d'un confrère qui, il y a un mois à peine, était au milieu de nous, partageant nos travaux, et, dans un âge avancé, conservant dans toute leur vitalité ses facultés intellectuelles.

C'est une bien douloureuse mission que celle d'accompagner à ce champ de repos les restes mortels de M. Courboulis, auquel nous ont unis les doux liens de la confraternité! Ces liens ont été brisés trop vite. Dieu n'a pas voulu nous laisser plus longtemps cet ami, cet homme bien.

Dans l'accomplissement de ses devoirs professionnels, durant le cours de sa longue carrière, il a été pour tous un modèle. Lorsqu'il occupait modestement, mais honorablement les fonctions de juge de paix, il était difficile de rencontrer une Ame plus droite et plus intégrale. Concilier autant que possible les différends des parties, tel fut le but constant de ses efforts.

Ces qualités de magistrat, nous les avons retrouvées dans l'agrégé. Que de fois ne s'est-il pas efforcé de donner satisfaction à des intérêts contraires par une transaction honorable! Toujours il refusait ses services à des prétentions injustes et déloyales à ses yeux.

Avec quelle logique il plaidait les causes qui lui étaient confiées, allant droit au but et laissant de côté les considérations secondaires qui n'étaient pas indispensables à la défense des droits de ses clients et demandant avant tout, selon sa propre expression : « Que la lumière se fasse. »

Parlerai-je du caractère de M. Courboulis et de ses relations avec ses confrères? Tous ceux qui ont eu le bonheur de vivre dans son intimité rendent hommage à sa bonté, à son extrême obligeance. Il était d'une grande franchise, et s'est constamment montré homme de caractère. — On ne pouvait refuser de reconnaître la loyauté qui régnait dans ses rapports et la fidélité avec laquelle il a toujours accompli ses devoirs professionnels.

Aussi, c'est avec un véritable bonheur que nous avons entendu le premier magistrat de notre tribunal rendre hommage à un si noble caractère, et nous aimons à répéter, comme l'écho du sentiment public à son égard, « qu'il a toujours été bon, digne et honnête. » (1)

Dans sa longue et cruelle maladie, entouré des membres de sa famille, dont les soins affectueux et dévoués n'ont pu l'arracher à la mort, souriait à son ame une consolante illusion. Il se remuait à l'idée de revenir parmi nous pour y reprendre ses travaux. Cette douce illusion s'est évanouie et maintenant qu'une belle mort a couronné sa vie, nous voici devant un cercueil! (2)

(1) Paroles prononcées par M. le Président du Tribunal, à l'audience du 18 courant, à la nouvelle de la mort de M. Courboulis.

(2) Des renseignements personnels nous permettent de dire, qu'alors qu'il était encore en pleine connaissance, M. Courboulis a demandé à recevoir les sacrements de l'Eglise. Sa fin a été très édifiante. (Note de la rédaction).

trompée, désabusée, abandonnée, mère d'un pauvre petit, abaissait son orgueil, implorait son pardon.

Elle était réfugiée, sous un nom d'emprunt, dans un taudis malsain de la banlieue, où les batteurs de la police et les chercheurs ne l'avaient cependant pas découverte, tant elle cachait avec soin sa honte et ses regrets.

George repartit aussitôt le cœur plein d'une sombre colère. Jeune, honnête, rigide, il avait souffert depuis quelques mois dans ses affections et dans son honneur pour avoir le droit de se montrer sévère.

Il trouva une jeune femme fiévreuse, souffrante, éplorée, un petit enfant nourri de larmes, privé de lumière et d'air. Son cœur se fonda dans une immense pitié. Il pardonna. Il prit l'enfant et la mère, et les adopta une fois encore, jura de ne plus les quitter et de porter vaillamment le poids de ce secret et de cette honte.

Ce n'est pas au Mexique seulement qu'on peut avoir du courage.

Pour mettre plus absolument à exécution son nouveau plan d'existence, il fit sans bruit et dans phrases, le sacrifice le plus douloureux au cœur d'un officier français plein de jeunesse et d'avenir. Il sollicita des fonctions bureaucratiques, sédentaires, bien rétribuées, incompatibles avec ses goûts, mais qui lui offraient l'avantage de ne point se séparer du cher dépôt qu'on lui avait sous-traité une fois.

Tous, Messieurs, nous garderons à sa mémoire un sympathique souvenir. Nous aimerons à nous rappeler les qualités de l'esprit et du cœur qui brillaient en lui.

Prenez-le pour exemple, chers confrères, et nous nous assurerons ainsi l'estime dont il était entouré. En lui adressant notre dernier adieu, prenons l'engagement de ne jamais l'oublier... Ce sera pour sa famille et ses amis la plus douce des consolations.

Adieu donc Courboulis! Adieu!

MM. Laurent, Brame et de Melun ont été nommés membres de la Commission pour l'examen du projet de loi relatif aux récompenses à décerner à l'occasion de l'Exposition de Vienne.

Par arrêté préfectoral en date du 14 décembre, la vente du Progrès de la Somme est interdite dans le département du Nord.

Le département du Nord est autorisé à planter en 1874-neuf cents hectares de tabac, aux prix de 140 fr. les premières qualités; 110 fr. les secondes et 90 fr. les troisièmes, avec allocation de 10 fr. par 100 k. pour surchoix.

La cour de cassation, chambre criminelle, a, dans son audience d'aujourd'hui, rejeté le pourvoi de Louis-Joseph Afchin, condamné à la peine de mort par arrêt de la cour d'assises du Nord, 15 novembre 1873, pour assassinat.

Nous croyons utile de rappeler que la Société industrielle du Nord de la France tiendra sa séance solennelle dimanche prochain 21 décembre, à deux heures et demie, dans la salle des Concerts du Cercle du Nord.

Les portes s'ouvriront à une heure et demie et seront fermées à deux heures et demie.

Des places seront réservées pour les dames.

Les personnes qui désireraient des cartes d'admission peuvent s'adresser chez M. Longhaye, l'un des vice-présidents de la Société, rue de Tournai, N° 24.

C'est dans cette séance que sera remise à M. Auguste Feron la médaille d'or qui lui a été décernée « pour services rendus à l'industrie. »

On assure que M. d'Audiffret-Esquier, président de la Commission des marchés, vient de déposer une plainte contre les mains de M. le garde des sceaux contre les auteurs des lettres injurieuses adressées ces jours derniers à M. de Ségur, rapporteur dans l'affaire des marchés de Lille.

Le bruit court qu'une affaire qui a amené une instruction judiciaire se serait passée à Annapes. A propos d'une fête de cabaret, le propriétaire d'un de ces établissements aurait servi à ses clients, dimanche dernier, suivant l'usage du pays, un plat, préparé par deux charcutiers de l'endroit et l'un de ces deux fournisseurs se serait servi, pour la confection de ce comestible, d'un veau mort-né.

On parle de cinquante personnes gravement indisposées.

Hier, vers 11 heures et demie, des ouvriers étaient en train de démolir un échafaudage à l'église en construction au quartier de l'Époule, lorsqu'un jeune manœuvre âgé de 15 ans, Dupire Henri, voulut descendre, et entraîné par le poids d'une poutrelle qui s'était détachée, tomba sur le sol d'une hauteur de 12 mètres environ. — Ce malheureux enfant, grièvement blessé, a reçu les premiers soins de M. Carpentier, médecin; on espère que sa vie n'est pas en danger.

C'est par oubli que nous avons omis de signaler la présence de notre gendarmerie à l'incendie d'hier.

CERCLE DE LA CONCORDE

CONCERT

Donné à l'occasion de la fête du Cercle le dimanche 21 décembre 1873.

PROGRAMME. — PREMIÈRE PARTIE.
1. Le Soir, valse (Olivier Métra). Fantaisie sur les Huguenots, arrangée par Boucourt. Symphonie du cercle.
2. *** Romance, M. Henri BEUSCART.
3. A toi j'écouterai (Kucken). Société Chorale.
4. 6^e air varié de Bériot pour violon, M. WILHEM.
5. Mignon, grand air (Ambroise Thomas), M. ERNEST HESPEL.
6. Mes Goddolls! chansonnette, M. TALBOT, élève de M. Chédwick, directeur de l'école des jeunes artistes de Paris.

DEUXIÈME PARTIE.
1. Air varié (Emile Debonnets). Symphonie du Cercle.
2. *** Romance, M. Henri BEUSCART.
3. Une révolte à Memphis, chœur (Laurent de Bille), société chorale.
4. Madeline! romance, M. ERNEST HESPEL.
5. Le Pré aux Clercs, duo concertant pour violon et piano, MM. WILHEM et L. EGREPONT.
LES QUATRE PRUNES.
Charade jouée par MM. TALBOT et RICHARD.

La symphonie sera dirigée par M. LEBACQZ. Les chœurs seront conduits par M. BARREZ. Le piano sera tenu par M. L. EGREPONT.

Cartes de visites.
Lithographie Alfred Rebouas, rue Nain, 1 Roubais.

On nous prie d'insérer l'avis suivant :
La Commission administrative de la Grande-Harmonie de Roubaix a l'honneur de prévenir les membres honoraires de la musique qu'une grande soirée musicale leur sera offerte le lundi 22 décembre, à 8 heures du soir, dans la salle des répétitions, rue du Chemin de Fer, 77.
Les membres honoraires seuls y seront admis.

Cours de Chimie

Dimanche 21 décembre à onze heures et demie
Falsification des essences — caoutchoucs et gutta-percha — extraction, propriétés, nombreux usages.

Cours de Physique

Lundi 22 décembre à sept heures du soir
Poussée des fluides et ses applications — principe d'Archimède — équilibre des corps flottants — principes de la navigation.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

Avis au public.

Billets de banque, Matières d'or ou d'argent.

La loi du 4 juin 1859 et celle du 25 janvier 1873 défendent l'insertion des matières d'or ou d'argent dans les lettres, imprimés, échantillons, papiers d'affaires, etc., confiés au service des Postes.

Ces lois interdisent également l'insertion des billets de banque, coupons échus, et, en général, de toutes valeurs payables au porteur, dans les lettres non chargées ou non recommandées.

Le public se méprend généralement sur le but de ces lois, qui sont essentiellement tutélaires et qui ont pour objet, tout en protégeant ses intérêts, de sauvegarder aussi la responsabilité du service des Postes. Le plus souvent, en effet, ce service est appelé à répondre d'infidélités commises, alors que les objets disparus ont passé par les mains de nombreux intermédiaires étrangers à la Poste.

Malgré les avis répétés de l'Administration, des contraventions aux lois précitées sont cependant encore journellement commises, surtout depuis l'émission des billets de banque de 5 francs.

L'Administration rappelle au public que les auteurs de contraventions de cette nature sont passibles d'une amende de 50 à 100 fr., aux termes de l'article 9 de la loi du 4 juin 1859, et elle prévient qu'elle se verra, à l'avenir, dans l'obligation de provoquer l'application rigoureuse des dispositions de cette loi.

Faits Divers

— On lit dans l'Ordre :
Hier, jeudi, dans l'après-midi, S. M. l'Impératrice Eugénie a quitté Camden-House (Chislehurst) pour se rendre à Windsor Castle, auprès de S. M. la reine d'Angleterre.

Les voitures royales attendaient à la station de Windsor S. M. l'Impératrice, au-devant de laquelle la reine avait envoyé plusieurs des hauts officiers du palais.

Après une longue visite et un lunch offert par la reine Victoria, S. M. l'Impératrice est retournée à Chislehurst.

Un bien triste accident vient d'affliger la communauté des frères de la doctrine chrétienne de l'école Saint-Nicolas, rue de Vaugirard, à Paris.

L'un des frères les plus estimés de l'institution, M. Jean Baroiet, en religion frère Jouin, directeur des travaux de l'école, a été trouvé mort hier matin, dans sa cellule.

A quatre heures du matin, le frère Jouin était descendu pour sonner la prière; à cinq heures et demie, il remonta. A dix heures on s'étonna de ne pas le voir descendre pour la messe et on alla à sa cellule. On le trouva étendu en travers de la porte, le bras allongé comme pour ouvrir.

Une odeur suffocante de gaz régnait dans la cellule.

Voici ce qui était arrivé :
Le frère Jouin, serrurier et horloger distingué, avait dans sa cellule des outils, un établi, etc. La cellule était éclairée et chauffée au gaz. Deux tuyaux en caoutchouc, partant du mur, conduisaient l'un à la lampe et l'autre à un calorifère. Ce dernier tuyau était pourri par un long usage et tenait à peine. Il est probable qu'en rentrant hier matin, après la prière, le frère Jouin aura heurté ce tuyau, qui s'est brisé, et le gaz s'est répandu.

Une circonstance particulière que nous avons apprise à l'institution Saint-Nicolas est venue compliquer la situation. Complètement privé d'odorat, le frère Jouin ne peut apercevoir de la fuite de gaz et n'a pu se rendre compte de la cause de la lourdeur de tête qui lui surviendrait. Il n'avait, en effet, qu'à étendre la main et à ouvrir la fenêtre qui éclairait son petit établi pour donner issue au gaz. Ne sentant pas d'odeur, il a cru à une indisposition, et ce n'est qu'en se sentant défaillir qu'il a voulu aller ouvrir la porte pour appeler au secours. Il était trop tard.

M. le docteur Boutigny d'Erreux, appelé en toute hâte par les frères de Saint-Nicolas, n'a pu que constater la mort. Les constatations légales ont été faites par M. le commissaire de police du quartier Notre-Dame-des-Champs, assisté du docteur Belouino. D'après le dire de ce praticien, les douleurs au dernier moment ont dû être terribles; le cœur avait doublé de volume!

Le frère Jouin avait cinquante et un ans.

Après avoir passé la soirée au théâtre du Vaudeville, dit le Droit, le sieur K... officier supérieur de l'armée autrichienne, regagnait son domicile, rue de la Chaussée-d'Antio, quand des gémissements et des sanglots attirèrent son attention. Dans l'angle d'une porte cochère, il trouva accroupie une jeune fille en larmes.

Il la questionna avec bonté; elle lui fit confidence qu'elle avait quitté sa famille depuis quelques jours, et qu'elle n'osait rentrer chez ses parents. Depuis la veille, elle n'avait plus dit-celle, aucune nouvelle.

Elle s'affaissa de faiblesse en achevant ces mots.

Le sieur K..., qui était à deux pas de son domicile, l'y conduisit, la déposa presque sans connaissance sur un fauteuil, et sortit pour se procurer des cordiaux.

A son retour, il ne trouva plus personne. L'abandonnée avait disparu en emportant divers objets et notamment un chronomètre de 2,000 fr. Le sieur K... a dû déposer une plainte.

— En relisant le livre si intéressant du baron de Hübler, Promenade autour du monde, un passage nous a frappé par la qualité frappante que lui donne l'épouvantable sinistre de la Ville-du-Havre. C'est celui où l'auteur parle des dangers de la traversée de l'immense canal ouvert entre l'Islande et le Labrador, par lequel perpétuellement dérivent les montagnes de glace qui vont du pôle vers l'Equateur et dont il faut se garer :

« Quoique nous fussions au cœur de l'été, nous n'avions, du cap Clar à Sandy-Hook, aperçu le soleil qu'une seule fois et seulement pour quelques instants. Un brouillard impénétrable nous attendait sur les bancs de Terre-Neuve. Au milieu du jour, il faisait presque nuit. C'est à peine si, du centre du pont, on devinait, plus qu'on ne les distinguait, les quatre watchmen sur le devant. Pendant que l'air s'épaississait, le thermomètre indiquait un refroidissement soudain de l'atmosphère et de l'eau. Il y a donc de la glace tout près de nous. Mais où? Toute la question est là. Ce qui m'étonne, c'est qu'on ne ralentisse pas la course. Mais on me dit que le bâtiment obéit au gouvernail, en raison de la vitesse. Pour tourner la glace, il ne s'agit pas seulement de l'apercevoir, il faut encore être en mesure de virer de bord en temps utile, ce qui suppose un certain degré de vitesse. Ainsi, comme cela arrive souvent dans la vie, en affrontant le péril, on se ménage une chance de salut.

Je tâche de gagner la proue, ce qui n'est pas facile. Nous embarquons beaucoup d'eau, et, au vent contraire, assez fort, s'ajoute la brise causée par notre marche. Nous filons plus de quinze nœuds. J'avance péniblement, lutant avec les éléments, avec le courant d'air, qui me renverse presque, avec la mer qui déferle. Un des officiers me tend une main secourable. Vous voyez, dit-il, ce rideau jaune devant nous. Si l'assaut de la glace, et que ces quatre gardiens, aux yeux de lynx, la découvrent, supposons à un demi-mille de distance, c'est à dire deux minutes avant de nous y briser, nous aurons juste le temps de virer de bord, et alors tout sera bien, all will be right.

Je lui faisais mon compliment. J'aurais son sang-froid et la précision de ses calculs scientifiques, tout en regrettant un peu les latitudes laissées au jeu du hasard. Puis je continue, et me voilà enfin arrivé près des quatre marins, qui, dans ces moments critiques, tiennent nos destinées entre leurs mains ou plutôt dans leurs yeux. Ce sont de beaux spécimens de la race anglo-saxonne, de vrais colosses aux épaules carrées, au teint jadis blanc et rose, aujourd'hui bronzé par le hâle, au nez aquilin, à la chevelure rousse, dont quelques boucles, fureusement agitées par le vent, s'échappent sous les bords rabattus du south-wester. Les bras croisés sur la poitrine, ils se tiennent droit comme des statues clouées sur le pont. Les lois de la gravité n'existent pas pour eux.

L'autre danger est celui des collisions avec des navires qui encombrant la route. On se demande habituellement comment deux navires peuvent se rencontrer dans la mer qui est si vaste. Le baron de Hübler donne l'explication de ce fait :

« Nous sommes sur la grande route de New-York. Peu de barques de pêcheurs, en revanche grand nombre de voiliers tous dirigés vers ce port ou en venant. Cinq cents milles, il est vrai, nous séparent encore de l'embouchure de l'Hudson; cependant, comme chacun affectionne la ligne droite parce qu'elle est la plus courte, l'Océan, si vaste en théorie, se réduit, dans la pratique, à une rue longue de trois mille kilomètres, mais fort étroite, beaucoup trop pour le nombre des passants. Sur ce parcours se trouvent en ce moment cinq grands paquebots, tous partis de New-York hier dans la journée. Heureusement ils sont encore loin.

Mais les voiliers! Ils sont de froid, nous nous sommes réunis au hatch-way, sorte de petit passage sur le pont où on dispense aux matelots leurs rations d'eau-de-vie et qui, à bord des Cunard, sert aux passagers de salle à fumer. C'est là que nous débattions les bonnes et les mauvaises chances de notre situation. Le capitaine entre pour quelques instants. L'eau ruisselle sur ses vêtements de caoutchouc, sa barbe ressemble à un glaçon. Il allume un cheroot et se donne la satisfaction inoffensive de maudire le temps qu'il fait. Il est dans les bras d'un homme qui court à toutes jambes dans un couloir parfaitement obscur sans savoir s'il y a des marches, et à peu près sûr que qu'il n'aurait court en sens inverse. Je n'ai jamais et nulle part, vu l'air aussi opaque que ce soir, et c'est à la vitesse de treize nœuds et demi que nous nous lançons au-devant de l'inconnu!

Ce sont les mauvais moments des commandants des bateaux atlantiques. S'il y a une averse, les propriétaires du bâtiment avarié ou perdu portent plainte. Si le résultat du procès est défavorable pour la compagnie, elle doit payer les indemnités et se revanche sur le capitaine. En mer il a signé sa vie; sur terre, il y va de sa réputation et de sa fortune. Quel rude métier, et quelle vilaine chose que ce brouillard! Mais, quant aux passagers, le capitaine Mac-Aulay les rassure. « Nous sommes les plus forts, dit-il, aucun voilier ne tiendra tête au Chino. S'il y a cette nuit quel qu'un de coulé, ce ne sera pas nous. » Ces paroles consolantes rendent à la compagnie tout sa sérénité. Chacun emporte dans sa cabine froide, la conscience de sa force et de son impunité. Chacun est fermement résolu à écraser impitoyablement les malheureux qu'il rencontrerait sur son chemin. C'est dans cette disposition farouche que, malgré les gémissements incessants du sifflet d'alarme, nous cherchons et nous trouvons le sommeil du juste.